

Vous avez un ou des enfants de moins de 25 ans et vous êtes habitant d'une commune du Pays de L'Arbresle ? Vous êtes futurs parents, parents, beaux-parents, grands parents ? Votre avis est important !

Le **Conseil Local Parentalité** du Pays de L'Arbresle vous propose de partager votre regard, vos souhaits et vos préoccupations : vos retours seront précieux !
Pour les professionnels et associations qui vous accompagnent au quotidien au Pays de L'Arbresle, c'est l'occasion de mieux répondre à vos besoins.

Une première rencontre est prévue en visioconférence

le mardi 28 Janvier 2025 de 20h à 21h

Préinscription souhaitée à l'adresse suivante

avant le vendredi 24 Janvier 2025 :

audrey.polturat@paysdelarbresle.fr



Ou cliquez ici

Le CLP, «Être parent au Pays de L'Arbresle » Qu'est-ce que c'est ?

Le Conseil local Parentalité est un collectif rassemblant des bénévoles et professionnels de l'accompagnement des parents et des familles : Associations (Grain de Sel, COVADYS, ADMR, médiation familiale, unions des familles...) MJC, Maison du Rhône, Centre médico-psychologique, Education nationale, Mutualité sociale agricole, Etablissements d'accueil du jeune enfant, Relais Petite Enfance, Service Information Jeunesse, services petite enfance, enfance, jeunesse des communes...

Il est souhaitable que des parents volontaires viennent apporter leur regard sur la thématique : c'est ce qui motive la création d'un groupe Parent. Ce dispositif est soutenu par la CAF du Rhône et piloté par la CCPA.



En savoir plus sur les Conseil locaux Parentalité :
<https://conseil-local-parentalite69.fr/>